



Politique de développement durable

ArcelorMittal Infrastructure Canada s.e.n.c. est un leader de l'industrie minière canadienne, intégré aux marchés mondiaux de l'acier. Notre responsabilité est de subvenir de manière durable aux besoins en ressources de fer pour assurer la croissance des sociétés tout en continuant de croître dans l'économie. Pour cela, il est essentiel de générer une création de valeur supplémentaire basée sur le respect de la réglementation, l'amélioration continue, la prévention de la pollution, nos pratiques performantes au niveau technologiques et économiques. Nous adhérons à l'initiative VDMD « Vers un développement minier durable » de l'Association minière du Canada et à ses principes directeurs, et nous concrétisons à notre échelle les standards de développement durable du groupe ArcelorMittal.

Fondés sur une approche d'amélioration continue, ces objectifs sont :

- Nous adoptons une attitude de leader courageux en action et une tolérance zéro vis-à-vis du risque sur la santé et la sécurité de nos employés, de nos entrepreneurs et de nos collectivités.
- Nous mettons en œuvre des pratiques efficaces de gestion et d'opération qui contribuent au développement économique et social, limitent les risques d'accident et minimisent notre impact environnemental par le maintien de nos certifications ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001.
- Nous favorisons l'honnêteté, la transparence et l'intégrité dans nos discussions avec le public, les gouvernements, et les autres communautés d'intérêt. Nous respectons la contribution et les préoccupations des autochtones et mettons en œuvre notre entente avec eux.
- Nous effectuons une analyse de nos risques, maintenons des plans d'urgence et de gestion de crises suivant le modèle du VDMD.
- Nous respectons les droits de la personne et traitons les gens avec justesse et dignité, estimant les cultures, les mœurs et les valeurs de tous conformément à notre code d'éthique et des droits de l'homme. Nous considérons comme essentiel la diversité des genres, ainsi que l'attraction, la rétention et le développement des talents de nos employés.
- Nous faisons un usage judicieux des ressources naturelles, notamment l'eau et l'énergie. Nous réduisons l'usage des produits ayant une incidence environnementale comme les émissions de GES et sommes attentifs à la conservation de la biodiversité. Nous innovons au niveau du contrôle de nos procédés et du choix d'énergies alternatives réduisant notre empreinte carbone.
- Nous planifions notre développement jusqu'à la fermeture de l'exploitation, ainsi que les travaux de restauration et de végétalisation de nos sites. Nous assurons une présence durable dans nos communautés en soutenant le développement de l'économie locale et de l'éducation de la future génération.

Pierre Lapointe, chef du comité de direction
Le 25 mai 2016